

LES VOYAGES

de la Roche en l'an 1598. de prendre commission du Roy pour habiter ladite terre. A cet effect il deschargea des hommes & munitions en l'Isle de Sable: mais les conditions qui luy auoient esté accordees par sa Maiesté luy ayant esté deniees, il fut contraint de quitter son entreprise, & laisser là ses gens. Vn an apres le Capitaine Chauuin en prit vne autre pour y conduire d'autres hommes: & peu apres estât aussi reuocquee, il ne poursuit pas dauantage.

Après ceux cy, nonobstant toutes ces variations & incertitudes, le sieur de Mons voulut tenter vne chose desesperee: & en demanda commission à sa Maiesté: recognoissant que ce qui auoit ruiné les entreprises precedentes, estoit faute d'auoir assisté les entrepreneurs, qui en vn an, ny deux, n'ont peu recognoistre les terres & les peuples qui y sont: ny trouuer des ports propres à vne habitation. Il proposa à sa Maiesté vn moyen pour supporter ces frais sans rien tirer des deniers Royaux, asçauoir, de luy octroyer, priuatiuement à tous autres la traitte de peleterie d'icelle terre. Ce que luy ayât esté accordé, il se mit en grâde & excessiue despée: & mena avec luy bon nombre d'hommes de diuerses conditions: & y fit bastir des logemens necessaires pour ses gens: laquelle despence il continua trois annees con-